



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Etudes et projets

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Etudes et projets

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-1 Génie civil et construction

Demande n° S3LP150007769

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université d'Artois (site de Béthune).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) spécialité *Etudes et projets*, créée en 2005, vise à former des dessinateurs – projeteurs, en capacité de réaliser un projet complet en bâtiment que ce soit au niveau de sa conception ou de sa réalisation (plan d'exécution). Les professionnels transforment en dessins les projets et solutions techniques d'un futur ouvrage. Ils mettent en œuvre des connaissances techniques et architecturales du bâtiment et appliquent des réglementations liées à la construction ou à l'espace. Ils peuvent être amenés à diriger, coordonner et contrôler le travail d'une équipe. Ils peuvent également effectuer un travail de suivi de chantier.

La formation est ouverte en formation initiale et en apprentissage et s'inscrit dans l'offre globale *Génie civil* de l'établissement pour une sortie professionnelle de niveau Licence. Elle est également dispensée en deux parcours : *Structures ; Voiries et réseaux divers*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation répond à un réel besoin local de formation professionnalisante. La ville de Béthune est située dans l'ancien bassin minier, avec un potentiel de 700 000 logements à rénover. Sur l'ensemble de la région, le potentiel de logements est de 1 400 000 logements avec une volonté de rénover ces logements à l'horizon 2050.

La cadence prévue par le Conseil régional Nord-Pas de Calais est fixé à environ 35 000 logements par an avec un montant estimé à un milliard d'euros. La fonction de dessinateur-projeteur, à laquelle forme la licence professionnelle est complète et variée et ce type poste est essentiel au sein des bureaux d'études et des entreprises. Il combine le métier de dessinateur et celui de concepteur, c'est-à-dire la maîtrise technique et le dessin. De nombreuses entreprises sont actuellement à la recherche de ce type de profil qui est habituellement formé en interne. Les bons taux d'insertion professionnelles, enregistrés par la LP démontrent la pertinence de la formation.

Du point de vue de l'organisation, la formation s'articule autour de trois unités d'enseignements : une première UE vise à acquérir les connaissances technologiques et réglementaires ; la deuxième, les connaissances réglementaires relatives à leur futur environnement professionnel ; la troisième, des compétences liées à la pratique professionnelle. Elle est également alternée en trois périodes qui permettent d'acquérir la théorie afin de réaliser un projet global en période 3. Les projets pédagogiques se font en partenariat étroit avec des entreprises du secteur du bâtiment (parcours Structures) et du secteur voirie (parcours Voiries et réseaux divers). Les projets tuteurés UE4 sont intégrés à la pédagogie de projet. Des projets sont proposés par chaque intervenant en période 1 et 2. Le volume des enseignements dispensés par les intervenants professionnels représente près de 55 % de la formation. La formation apparaît ainsi bien construite au vu des métiers visés. Elle apparaît de plus évolutive.

L'insertion professionnelle des diplômés se fait de manière rapide en Contrat à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI) dans les métiers visés. Le taux d'insertion professionnelle est élevé (supérieur à 90 %) pour un nombre de répondants également satisfaisant.

La formation est bâtie en alternance de façon que l'entreprise puisse s'appuyer sur les connaissances acquises à l'université et que les formateurs puissent s'appuyer sur les compétences acquises en entreprise. Les partenariats professionnels ne sont pas formalisés en tant que tels, mais diverses entreprises accueillent régulièrement, depuis la création de cette formation, des stagiaires ou des étudiants en contrat de professionnalisation. Il est envisagé de mettre en place des conventions de partenariat avec de grands groupes du Bâtiment, travaux publics (BTP). La structure Formasup est l'organisme gestionnaire de l'apprentissage. Les contrats de professionnalisation s'établissent, quant à eux, avec les partenaires et leur propre organisme. La formation s'appuie sur le conseil de perfectionnement pour évoluer dans le sens de besoins professionnels. L'université d'Artois a établi une convention avec le Conseil Régional et est donc CFA pour cette formation à travers l'IUT de Béthune (composante de l'université). La présence de deux groupes d'étudiants en formation initiale et en alternance favorise la mixité des compétences et des échanges.

La LP est trop peu attractive et ses effectifs sont fluctuants. Tous les modules sont soumis à l'évaluation sous forme de contrôles continus écrits ou oraux. Le projet tuteuré ne fait cependant pas l'objet d'une UE spécifique et représente moins du quart de la formation, contrairement à l'arrêté de 1999. Le taux de réussite aux examens est peu élevé (souvent inférieurs à 80 %) et il est envisageable de chercher à l'améliorer par un accompagnement personnalisé.

● Points forts :

- Insertion professionnelle satisfaisante.
- Pédagogie de projet efficace.
- Liens satisfaisants avec le monde professionnel et bonne professionnalisation.
- Conseil de perfectionnement actif.
- Existence de deux groupes d'étudiants en formation initiale et en alternance favorisant la mixité des compétences et des échanges.

● Points faibles :

- Taux de réussite aux examens peu élevé.
- Projet tutoré ne faisant pas l'objet d'une UE spécifique et représentant au moins un quart de la formation.
- Dossier manquant parfois de précision.

● Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'accroître la sensibilisation aux contraintes économiques en multipliant les partenariats professionnels et en envisageant de mettre en place à moyen terme des conventions avec certains grands groupes du BTP. Il serait également utile de développer l'accessibilité et l'attractivité de la formation, de revoir l'organisation des UE, notamment pour le projet tuteuré.



Observations de l'établissement

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences professionnelles
S3LP150007742
* S3LP150007743
S3LP150007744
S3LP150007745
S3LP150007746
S3LP150007747
S3LP150007748
S3LP150007749
S3LP150007750
S3LP150007751
S3LP150007752
S3LP150007753
S3LP150007754
S3LP150007755
S3LP150007756
S3LP150007757
S3LP150007758
S3LP150007759
S3LP150007760
S3LP150007761
S3LP150007762
S3LP150007763
S3LP150007764*
S3LP150007765
S3LP150007766
S3LP150007767
S3LP150007768
S3LP150007769

* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président

 Francis Maréchal
 Université d'Artois